



**CONSEIL COMMUNAL
DE
DAILLENS**

Dailens, le 30 septembre 2024

EXTRAIT # 1

Procès-verbal du Conseil communal de Dailens
Séance du 30 septembre 2024
Présidente : Fabienne Forlani

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

- Vu le préavis municipal n°2024.07 CC
- Entendu le rapport de la Commission chargée de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

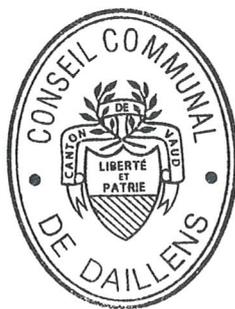
DÉCIDE

1. d'accepter l'arrêter d'imposition pour les années 2025 et 2026, tel que proposé en annexe au présent préavis ;
2. d'admettre que celui-ci n'entrera en vigueur qu'après son approbation par le Conseil d'Etat. D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal le 30 septembre 2024.

La Présidente :

Fabienne Forlani



La Secrétaire :

Elise Frossard de Saugy